

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

VAL ES DUNES
 1 rue Guéritot
 14370 ARGENCES
 ☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :

12.12.2025

Date d'affichage

12.12.2025

Nombre de conseillers :

En exercice	44
Présents	35
Titulaires	34
Suppléants	1
Pouvoirs	7
Votants	42
Quorum	23

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de la commune de Bellengreville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Marie-Françoise ISABEL, Thomas LEROY, Florence GUERIN, Jacques-Yves OUIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Florence SERANDOUR, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Christian CALLEJAS (Suppléant d'Éric DUVAL), Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Régine ÉNÉE, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Coralie ARRUEGO, Daniel BUISSON, Alexandra LEPINAY, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Laurence MORIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Magali LONCLE (pouvoir à David BOUDET), Stéphane AMILCAR, William HERFORT (pouvoir à Philippe PIARD), Christel POIROT (Pouvoir à Daniel BUISSON), Stéphane CASTEL (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Didier LEMONNIER (pouvoir à Patricia LECOMTE), Céline LEGRIGEOIS.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre FORGEAS

Délibération n° 2025/157

Objet : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Marché de prestations de services d'assurances « I.A.R.D. » : avenant n°3 au lot n°3 « Flotte automobile et risques annexes »

Suite à l'acquisition d'un véhicule pour l'Office de tourisme, d'un élévateur télescopique et deux véhicules de plus de 3.5 T pour le service OTRI, il convient d'approuver la passation d'un avenant n°3 au lot n°3 « Flotte automobile et risques annexes » conclu avec la société SMACL Assurances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Accepte la passation d'un avenant n°3 au lot n°3 « Flotte automobile et risques annexes » conclu avec la société SMACL Assurances, pour un montant en plus-value de 1 879.58€ TTC, portant le montant annuel à 15 781.79 € TTC, révisable selon l'évolution du parc automobile et de l'indice SRA ;

↳ Autorise Monsieur le Président à signer le document correspondant.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean- Pierre FORGEAS



Le Président,
Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr